

Contre la loi Travail : grèves et manifestations le 12, en reconductible à partir du 17 mai !

Sud Education (et Solidaires) appelle à continuer la lutte contre la loi travail le 12 mai, jour prévu en première lecture de la loi, en participant massivement aux manifestations qui auront lieu partout en France à l'appel de l'intersyndicale Île-de-France. Un préavis couvre tous les personnels qui souhaitent se mettre en grève. Cette date du 12 mai est une nouvelle

étape dans la construction d'une grève massive, reconductible, contre la loi travail.

Après le 12 mai, le combat continue : le 17 mai doit être une date de convergence et d'unité, de grève et de manifestations massives. Le 18 mai doit être lui le point de départ d'un mouvement reconductible jusqu'au retrait de ce projet de loi.

À Paris :

Jeudi 12 mai 2016

Manifestation interprofessionnelle unitaire

14h - Denfert Rochereau vers l'Assemblée Nationale

À Saint-Denis :

- du 9 au 12 mai : distribution massive de tracts devant les commerces. (si vous voulez participer, contactez Sud Education 93)
- AG interprofessionnelle à la Bourse du Travail (9-11 rue Génin) le 12 mai à 10h.

Appel des Unions régionales Île-de-France pour le 12 mars

Les organisations syndicales régionales Île-de-France de salarié-es, lycéen-nes et étudiant-es, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL réunies le 4 mai 2016 réaffirment leur détermination à obtenir le retrait du projet de loi travail et à gagner de nouveaux droits.

Elles rappellent une fois encore que manifester est un droit et que les pouvoirs publics doivent garantir le droit de manifester et la sécurité des manifestants.

Elles demandent aux salarié-es dans les entreprises et les administrations de multiplier les assemblées générales pour débattre de l'amplification de la mobilisation, y compris par la grève, pour obtenir le retrait d'un projet de loi néfaste pour les jeunes, les salariés.

Elles appellent à poursuivre les actions, manifestations ou grève pour faire pression pendant le débat parlementaire.

Elles constatent que de nombreuses assemblées générales se déroulent dans les lycées et dans le supérieurs, que des actions, des blocages interviennent dans plusieurs secteurs professionnels, que d'autres sont en préparation pour le 17 mai prochain (transports, chimie...).

Alors, dans la rue aujourd'hui, demain et après, debout et en lutte, le jour comme la nuit...jusqu'au retrait !

Solidaires revendique :

- **Des créations d'emplois utiles socialement et écologiquement.**
- **Un nouveau statut donnant des droits aux salarié-es dans ou hors de l'emploi.**
- **La réduction du temps de travail à 32 h**
- **Un nouveau code du travail et une réelle démocratie à l'intérieur des entreprises**